

En octobre dernier, l'Office québécois de la langue française (OQLF) disait espérer que [le fameux « pastagate » était désormais derrière](#) lui, grâce à « son nouveau mode de traitement des plaintes et au bon jugement de ses fonctionnaires ».

Quatre mois plus tard, l'organisme refait parler de lui dans les médias anglophones pour avoir demandé à Eva Cooper, une commerçante de Chelsea, en Outaouais, de traduire en français la page Facebook de sa boutique de vêtements, [Delilah in the Parc](#) .

Sans action de sa part d'ici au 10 mars, elle devra faire face à une injonction qui pourrait aboutir à une amende. En réponse, Eva Cooper a demandé à l'OQLF de lui envoyer ses demandes en anglais. De bonne guerre.

« En fin de compte, pour moi, Facebook n'a rien à voir avec le Québec. Ça me fera plaisir de mélanger les langues, mais je ne vais pas faire chaque publication à moitié en français et en anglais », [a expliqué Cooper au Toronto Star](#) . L'entrepreneure utilise les réseaux sociaux pour prévenir ses clients des nouveaux produits en vente dans sa boutique, qui dispose d'un personnel bilingue et où l'affichage se fait dans les deux langues.

Le cas de Cooper met en lumière la nouvelle frontière à laquelle s'attaque l'OQLF : les médias sociaux. Les enquêtes liées aux plaintes les concernant sont récentes et peu fréquentes, a-t-il fait savoir.

« Aurai-je le droit de rédiger mes textes en anglais sur Pinterest ou Twitter ? » s'est questionnée Cooper.

Jean-Pierre Le Blanc, porte-parole de l'agence linguistique, a expliqué que [Facebook et les médias sociaux sont soumis à la loi sur la publicité](#) . « Si vous parlez à vos amis, ce n'est pas un problème, mais si vous faites une vente ou une promotion d'un produit ou d'un service, cela doit être en français. Notre demande est la suivante : si vous vendez au Québec, vous devez le faire en français. »

## OQLF après le «Pastagate le «Facebookgate

Écrit par Vincent Destouches  
Jeudi, 27 Février 2014 19:49 -

---

Eva Cooper, qui dit avoir publié sans problème des publicités unilingues dans des journaux anglophones québécois, ne voit pas les choses de la même façon. « Pour moi, Facebook, c'est une extension de notre service à la clientèle. Je ne fais aucune transaction [...] alors il n'y a pas d'échange d'argent. Pour moi, c'est une façon de faire des annonces d'information », [a-t-elle indiqué à Radio-Canada](#)

Cette affaire s'ajoute aux discussions pré-électorales initiées par Diane De Courcy, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, qui a notamment expliqué, lors d'une rencontre avec les gens d'affaires de Montréal, vouloir éviter – si le Parti québécois obtient un mandat majoritaire aux prochaines élections – que le Québec bascule dans le bilinguisme institutionnel. [Fini, donc, le « Bonjour-Hi »](#) qui accueille les clients à l'entrée d'un commerce.

Ce débat a également été alimenté par la publication d'un sondage selon lequel [la moitié des Anglo-Québécois ont songé à quitter la province](#) au cours de la dernière année.

Marie-Lou St-Onge, journaliste à Radio-Canada Ottawa-Gatineau, s'est [entretenu avec Eva Cooper](#)

Cet article [OQLF : après le «Pastagate», le «Facebookgate» ?](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

**Consultez la source sur Lactualite.com:** [OQLF après le «Pastagate le «Facebookgate](#)